

EMEUTES A KHENCHELA Onze personnes écrouées

Le blocage de la circulation routière lundi dernier par les habitants de la localité de Belkhitane qui dépend de la commune de Ain-Touila, durant quatre heures a nécessité l'intervention des brigades anti-émeute de la Gendarmerie nationale devant la persistance des habitants à bloquer la circulation routière sur la RN 82 reliant Khenchela à Ain-Touila, Dhalaâ et Meskiana (w. d'Oum El Bouaghi) et aussi Tébessa et la Tunisie.

Les habitants demandent à bénéficier du gaz naturel puisque les conduites devront passer par ladite localité pour alimenter le chef-lieu de la commune de Ain-Touila. Autres revendications, ils demandent à bénéficier de l'aménagement urbanistique pour ce qui est du programme des Hauts-Plateaux et de logements sociaux. Donc l'intervention de la gendarmerie, qui a été ordonnée par l'autorité, s'est soldée par l'arrestation de 12 personnes accusées de troubles à l'ordre public. Après leur présentation devant le parquet, onze personnes ont été placées sous mandat de dépôt alors qu'un mineur a été laissé en liberté provisoire dans l'attente du jugement de cette affaire. La date du procès n'a pas encore été arrêtée, a-t-on appris de bonne source.

Depuis pratiquement l'affichage des listes des 369 bénéficiaires de logements sociaux à Khenchela, les rumeurs les plus folles ont circulé en ville. Certains milieux, dont les intérêts ont été touchés par des décisions des responsables locaux qui s'appuient sur la stricte application de la réglementation, cherchent à faire chauffer les citoyens un peu partout pour générer apparemment des émeutes.

Pour ces ceclés, elles signifient le limogeage du wali. C'est pour cela qu'on essaie tout mécontentement y compris celui des gens qui sont dans le besoin pour être logés, encore qu'il n'y a pas que ce volet. Des élus par là, des affairistes d'un autre côté et une réaction de contestation au bout qui se propage ensuite.

A. Maâchi

Encore un événement qui fait rappeler au Mouvement de la société pour la paix (MSP) sa principale revendication parlementaire qui est la levée de l'état d'urgence.

Ayant vécu un affrontement brutal avec les services de sécurité jeudi, à la place du 1er-Mai, en tentant d'organiser une marche de solidarité avec les peuples palestinien et libanais, le parti de Aboudjerra Soltani a interpellé la classe politique pour unir leurs voix autour de cette revendication.

Un état d'urgence qui, selon le MSP, a ouvert les portes à la répression, au dénigrement des citoyens et à la restriction du champ d'expression populaire, à travers les marches et les regroupements sur les places publiques. Voulant rejoindre le siège des Nations unies situé sur les hauteurs d'Alger (Hydra), à Alger, pour dénoncer les bombardements israéliens sur le Liban, les militants et sympathisants du MSP ont été violemment empêchés d'atteindre le siège de la représentation onusienne.

Des brigades anti-émeutes ont quadrillé très tôt dans la matinée de jeudi la place du 1er-Mai. Aux environs de 10h00, des dizaines de personnes affluaient sur le lieu du rendez-vous. La tension est montée d'un cran entre les militants du MSP et les services de sécurité qui ont usé, une fois de plus, de leurs

SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE LIBANAIS

La marche du MSP violemment réprimée



matraques pour disperser la foule et faire avorter la marche.

Des altercations verbales, des coups de matraque, puis des arrestations. Un procédé «normal» et «habituel» chez les services de sécurité, qui n'épargnent ni les démocrates, ni les islamistes, même s'il s'agit de manifester une position ferme du soutien du peuple algérien pour les peuples arabes (Palestine, Irak et Liban), victimes d'offensives américaines et israéliennes sur leur territoire.

Le scénario de jeudi nous rappelle les tentatives de mobilisation menées par les différents partis politiques en 2003, lors de l'invasion américaine de l'Irak, et qui ont été déjouées par les forces de

l'ordre public. Le MSP, censé dénoncer ce qui se passe au Moyen-Orient, a été contraint de rédiger un communiqué pour s'insurger contre la répression infligée à ses militants et aux journalistes venus couvrir l'événement. Les responsables du parti ont mené les négociations avec les commissaires de police pour relâcher les personnes arrêtées.

Le Madjilss Echoura s'attaque au FLN

Par ailleurs, le Madjilss Echoura du MSP qui s'est réuni dans l'après-midi de jeudi est revenu à son tour sur la question du maintien de l'état d'urgence. Il a appelé les partis politiques «à engager une procédure collective pour

rendre aux Algériens leur dignité et leurs droits civiques». S'inscrivant dans les perspectives électorales, à savoir les législatives de 2007, le parti de Aboudjerra Soltani a manifesté ses premières craintes concernant l'organisation des prochaines échéances électorales.

La restructuration du plus vieux parti politique, le FLN en l'occurrence, et l'infiltration de ses réseaux dans l'administration ne rassurent pas le MSP qui, d'ores et déjà, évoque la question de la transparence des élections.

Dans ce sens, le Madjilss Echoura exige des garanties du pouvoir concernant ces mêmes élections. Le MSP, auquel revient depuis quelques jours la présidence tournante de l'alliance présidentielle, n'hésite pas à exprimer par des propos à peine voilés sa méfiance du parti de Belkhadem. «Il ne faut pas qu'il y ait un seul parti qui hérite du système», souligne-t-on au MSP.

La position de force dans laquelle est reconfortée la formation politique du chef du gouvernement, qui dispose des appareils de l'Etat, est perçue comme une menace par le MSP qui a repris la fameuse phrase du président de la République «il est temps de mettre fin à la légitimité historique». Dans le cas du MSP, la légitimité historique désigne sans doute le FLN.

Rosa Mansouri

ENTREE ILLICITE DE PRODUITS PROHIBES AU PORT

Outre la marchandise, le véhicule transporteur sera saisi aussi

Des études sont en cours, selon le ministre des Transports, Mohamed Maghlaoui, pour évaluer la pertinence et la faisabilité d'un nouveau port dans le centre du pays. En fait, l'aménagement d'une nouvelle infrastructure portuaire s'avère nécessaire pour pallier les carences de l'actuel port d'Alger. Un «poumon de l'économie nationale», engorgé et qui n'est pas adapté, selon le ministre des Finances, Mourad Medelci, à l'actuelle «explosion de nos importations» et à l'objectif, à moyen terme, de 3 à 4 milliards de dollars de recettes d'exportations hors hydrocarbures. Les deux ministres, accompagnés du directeur général des Douanes, Mohamed Aïssa Bouderbala en particulier, avaient, en fait, effectué jeudi dernier une visite d'inspection à l'Entrepôt portuaire d'Alger (EPAL). En dépit notamment de l'amélioration relative des conditions de séjour des passagers et des navires et des mesures de facilitation douanière prises, cette visite leur a permis, ce faisant, de pouvoir constater de visu les

limites du port, ainsi que les défaillances de coordination entre l'EPAL et l'administration locale des Douanes notamment. Des carences en termes de capacités insuffisantes et saturées d'entreposage, d'amorcellement depuis des années d'environ 8000 conteneurs en souffrance dont 1801 ayant dépassé le délai réglementaire de séjour de 4 mois et 21 jours, de présence de conteneurs vides, à l'abandon, et pleins de denrées alimentaires périssables et de matériels et équipements, de plusieurs centaines d'engins de travaux publics et de véhicules en souffrance et dans l'attente de vente aux enchères. Une inspection qui a été aussi l'occasion pour Mourad Medelci, insistant sur le critère de la performance et de l'efficacité, d'en appeler, outre à une synergie d'efforts entre toutes les structures concernées, à élaborer une stratégie globale en termes d'évaluation des besoins, de planification, d'organisation, de mise à niveau et investissement dans le développement, la réhabilitation et la modernisation des infrastruc-

tures portuaires et des capacités d'exportation. Pour sa part, Mohamed Maghlaoui a appelé à un saut qualitatif dans le fonctionnement du port d'Alger, en élaborant des solutions d'ordre juridique, administratif, organisationnel et de gestion pour les divers problèmes posés. En ce sens, le directeur général des Douanes a estimé primordial tant de recenser tous les dysfonctionnements et de penser aux aspects réglementaires et législatifs à travers notamment la loi de finances pour 2007, que de «s'attaquer aux vrais problèmes, leur trouver des solutions et informer les usagers». Au-delà du constat quant à l'augmentation sensible du trafic maritime, de passagers et de marchandises, et du projet de construction d'un bâtiment conforme aux besoins de l'administration locale des Douanes, cette tournée a, ce faisant, permis de constater que la mesure relative à l'interdiction d'importation des véhicules de moins de 3 ans a été «bien accueillie» et s'avère positive pour le port d'Alger. Cela même si plus

de 80 véhicules de ce type séjournent encore au niveau de cette enceinte et que le traitement se fasse au cas par cas.

Les mesures dissuasives et les solutions préconisées

Autre aspect d'importance relevé, l'élaboration de textes renforçant et durcissant les mesures dissuasives, doublées de poursuites judiciaires, le cas échéant, en vue de protéger, en fin de chaîne, le citoyen consommateur. C'est ainsi que, dans le cas d'entrée illicite au port de produits prohibés, outre les marchandises, le véhicule ayant servi à leur transport sera aussi saisi, que ces produits soient dissimulés ou apparents à l'intérieur des véhicules. En fait, les services douaniers procèdent à un «ciblage» dans le contrôle des véhicules entrant au port quoique ce contrôle s'avère insuffisant. Même sanction dans le cas d'importation de pièces de rechange défectueuses, déclarées en douane et destinées à être vendues, outre l'interdiction de leur vente aux enchères et la destruc-

tion totale de l'important stock de ces produits entreposés depuis deux mois au niveau du port et nuisibles pour l'environnement et pour la santé. Par ailleurs, les hôtes du port d'Alger ont suggéré de revoir à la hausse les tarifs de location d'espaces et autres surcoûts, pour les importateurs d'engins de travaux publics d'occasion, vétustes et en souffrance depuis des années. En outre, ils ont appelé à trouver des solutions aux problèmes des habitations et activités industrielles et administratives indues, de l'accumulation des carcasses de véhicules ZH (500 unités recensées) et autres véhicules objets de contentieux entre l'EPAL et l'administration des douanes. De même, ils ont estimé nécessaire de résoudre le problème du statut juridique des conteneurs vides, en souffrance depuis une décennie, après expiration des délais d'enlèvement, mais cependant incessibles, ainsi que le problème de la prise en charge des conteneurs de produits avariés

Chérif Bennaceur